

Ce formulaire est divisé en quatre parties :

Dans la *première partie*, les spécialités sont indiquées par ordre alphabétique. C'est dans cette première partie qu'on devra en chercher la composition et la dose.

La *seconde partie* est la nomenclature des spécialités par leurs composants ou leurs propriétés thérapeutiques. Lorsqu'une spécialité est à base d'un médicament unique, ou bien lorsqu'un médicament y entre à titre absolument prépondérant, elle est classée sous la rubrique de ce médicament. Lorsque plusieurs médicaments entrent en valeur à peu près égale dans sa composition, la spécialité se retrouve sous la rubrique de chacun de ces médicaments. Enfin, les médicaments composés ont été classés d'après leurs propriétés thérapeutiques. Eupéptiques, laxatifs.

La *troisième partie* donne par ordre alphabétique le nom de chaque fabricant avec son adresse et l'indication de toutes les spécialités qui lui appartiennent.

La *quatrième partie* reprend les spécialités dans leur ordre alphabétique et donne l'indication de leur fabricant.

Cette façon de comprendre le plan était la plus commode et la plus complète pour les différents genres de renseignements qui sont demandés à un formulaire de cette nature.

---

## NOUVELLES

---

### CONGRES DE QUEBEC.

Nous rappelons aux médecins du district de Montréal, que le IV<sup>e</sup> congrès de l'Association des médecins de langue française, aura lieu à Québec, les 20, 21, 22 juillet prochains. Le succès qui a couronné les réunions antérieures et la célébration des fêtes du tri-centenaire qui commenceront le 3 juillet, et auxquelles pourront assister les congressistes, sont un gage de la réussite du congrès de cette année.

Aussi bien, sommes-nous heureux d'annoncer à nos confrères qui pourraient craindre les ennuis de l'encombrement produit par un aussi grand nombre d'étrangers, que des dispositions ont été prises par le comité général, pour assurer le transport, le logement et la pension à des conditions très avantageuses.